

Communiqué de presse

Le 24 février 2017



Le Conseil départemental cède le réseau THD Seine à une filiale de la société Covage qui en poursuivra le développement sur le territoire

Les élus du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ont voté ce jour, en séance publique, la cession du réseau THD Seine à une filiale de la société Covage. Cette dernière s'engage à poursuivre le développement du réseau THD Seine sans que cela n'engendre de conséquences pour les habitants, assurant ainsi une continuité de service dans l'esprit initial du projet THD Seine.

Le 17 octobre 2014, le Département a prononcé la résiliation de la délégation de service public THD Seine, pour faute et aux torts exclusifs du Déléataire Sequalum (société membre du groupe Numericable-SFR), avec effet au 1^{er} juillet 2015.

A partir de cette date, la Régie départementale THD Seine a repris l'exploitation et la maintenance du réseau et a assuré le maintien du service public sur les infrastructures construites par Sequalum.

En parallèle, le Département a lancé le 17 novembre 2014 un appel à candidature pour la cession du réseau THD Seine et a ouvert des négociations avec les différents candidats.

A l'issue de cette procédure, le Département a retenu l'offre de la société Covage et l'Assemblée départementale a voté ce jour la cession du réseau THD Seine.

Ainsi, Covage 92, filiale de la Société Covage créée pour la reprise et le développement du réseau THD Seine, s'est engagée à compléter les « zones pavillonnaires » laissées inachevées par Sequalum, à en développer de nouvelles si nécessaire, ainsi qu'à investir dans les éléments indispensables à l'utilisation du réseau par d'autres opérateurs (réseau de collecte, équipement actifs, etc.).

Porteuse de perspectives pour le développement de la concurrence sur les services Très Haut Débit, l'offre de Covage a reçu le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui s'impliquera dans le projet sous la forme d'une prise de participation dans le capital de Covage 92.

A travers cette cession, le Département des Hauts-de-Seine entend confirmer son engagement dans le développement du numérique sur son territoire, toujours dans l'esprit initial du projet THD Seine :

- > contribuer à fournir des services à Très Haut Débit sur le territoire des Hauts-de-Seine,
- > développer la concurrence sur le segment des services aux entreprises et aux établissements publics,
- > favoriser largement, par sa capillarité en fibre optique exceptionnelle, l'essor des « villes intelligentes », en commençant par les dispositifs de vidéo-protection.

Pour Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, « *Au terme d'une procédure d'appel d'offres ouverte, nous sommes ravis d'être en mesure d'apporter les services très haut débit à nos concitoyens ainsi qu'aux entreprises et sites publics installés sur le territoire. En tant que 2ème département le plus peuplé d'Ile-de-France avec près de 1,6 million d'habitants, l'aménagement numérique constitue l'une de nos préoccupations majeures* ».

Jean-Michel Soulier, Président de Covage, complète : « *Nous sommes particulièrement fiers d'avoir été choisi par le Département des Hauts-de-Seine, qui nous fait confiance pour déployer la fibre optique au travers du réseau Covage 92. Il s'agit là d'un message fort adressé aux collectivités, qui peuvent désormais compter sur un acteur de poids alternatif aux opérateurs historiques, laissant présager des opportunités futures pour fibrer l'ensemble des particuliers dans le cadre du Plan France Très Haut Débit* ».

Le Conseil départemental maintient le numéro dédié (01 70 81 46 96) et l'adresse mail (thdseine@hauts-de-seine.fr) jusqu'au 31 mars 2017. Dès le 1^{er} avril, les Alto-séquanais pourront s'adresser directement à la société Covage par mail contact-covage92@covage.com.

Contacts presse

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Amélie CHABUET
achabuet@hauts-de-seine.fr – 01 47 29 35 78

Société Covage
Nancy Boulanger – Responsable communication – COVAGE
nancy.boulanger@covage.com – 06 26 48 34 46
Claire Lenormand / Angélique De Barros – Attachées de presse – OXYGEN
clairel@oxygen-rp.com – 01 84 02 11 24

A propos de Covage

Covage est un opérateur d'infrastructures très haut débit, spécialisé depuis 2006 dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de fibre optique en partenariat avec les collectivités locales. Covage exploite aujourd'hui 40 réseaux d'initiative publique ou privée desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Plus de 200 opérateurs de communications électroniques, français ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de COVAGE pour fournir des services à leurs propres clients.

*Partenaire des collectivités locales depuis plus de dix ans, Covage est implanté sur le territoire des Hauts-de-Seine au travers de son siège social basé à Rueil-Malmaison. En comptant désormais le réseau départemental à son actif, **Covage confirme sa position d'acteur incontournable du très haut débit en Ile-de-France.** En effet, l'opérateur couvre d'ores et déjà le département de Seine-et-Marne par deux réseaux complémentaires, et il est présent sur l'Essonne, les Yvelines, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.*

Covage est soutenu dans son développement par deux actionnaires puissants : Cube Infrastructure Fund (fond dédié aux infrastructures et spécialiste des services aux collectivités) et Partners Group (société de gestion de placements dans les marchés privés qui investit pour le compte de ses clients).

www.covage.com - [@Covage_News](https://twitter.com/Covage_News)